REPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT de l'AIN



DOSSIER Nº DP00104325A0095

Reçu le : 18/06/2025 <u>Adresse des travaux</u> : 57 impasse du Pont 01700 BEYNOST

Pétitionnaire

Monsieur LEREBOURS ALEXIS 57 impasse du Pont 01700 BEYNOST

Nature des travaux : Extension avec toiture terrasse accessible

DECLARATION PREALABLE
Objet: REJET TACITE

Monsieur,

Je vous rappelle que la demande de déclaration préalable dont les références sont visées ci-dessus a fait l'objet d'une demande de pièces complémentaires par courrier en date du 10/07/2025, réceptionné par vos soins le 18/07/2025.

Conformément aux dispositions de l'article R. 423-39 b) du Code de l'Urbanisme, les pièces manquantes n'ayant pas été fournies dans le délai de trois mois à compter de la réception du courrier susmentionné, soit avant le 18/10/2025, votre demande a fait l'objet d'une DECISION DE REJET TACITE.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

BEYNOST, le 30/10/2025 Le Maire Caroline TERRIER